

**Au moindre  
doute,  
j'alerte  
tout de  
suite mon  
vétérinaire  
sanitaire.**

GDS Maine et Loire

02 41 33 61 01

Philippe BLANQUEFORT

Clara BOUREL

## **Fièvre aphteuse. Regardons les choses en face.**

**La fièvre aphteuse a disparu en France  
depuis plus de dix ans.**

Aujourd'hui la vaccination des animaux de toutes les espèces sensibles à la fièvre aphteuse est interdite. Il est clair cependant que le risque de réapparition de la maladie ne peut pas être totalement exclu. Le dispositif d'intervention existant est donc renforcé et la vigilance reste de mise.

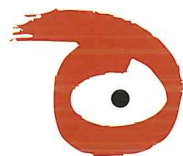
### **Un comité de lutte contre la fièvre aphteuse.**

Sous l'autorité du préfet, le directeur des services vétérinaires de votre département a mis en place un comité de lutte contre la fièvre aphteuse, chargé de l'actualisation du plan d'intervention d'urgence. Sa fiabilité dépend avant tout de votre rapidité à prévenir votre vétérinaire.

Un seul réflexe :

- **A la moindre suspicion, j'alerte  
tout de suite mon vétérinaire sanitaire.**

**Soyons responsables et solidaires.  
Ayons tous le bon réflexe.**



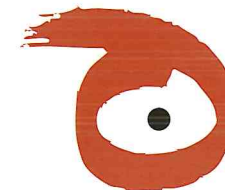
comité  
départemental  
de lutte  
contre  
la fièvre aphteuse

Direction Générale de l'Alimentation

ministère de l'**agriculture** et du **développement rural**



**Elle boite,  
elle bave.  
Et si c'était  
la fièvre  
aphteuse...**



comité  
départemental  
de lutte  
contre  
la fièvre aphteuse

# La fièvre aphteuse: une maladie contagieuse qui se propage à une très grande rapidité.

L'extension très rapide de la maladie est la caractéristique majeure de la fièvre aphteuse.

Au moindre doute, vous devez réagir sans attendre en demandant sur le champ la visite de votre vétérinaire sanitaire.

C'est une maladie extrêmement contagieuse :

- en quelques heures seulement, un troupeau tout entier peut être contaminé,
- en quelques jours, toute une région.

Si vous observez que l'une de vos bêtes boite le matin, et qu'à la fin de la journée plusieurs autres présentent le même symptôme, il n'y a plus une minute à perdre!

Information octobre 1992

**Je constate  
des signes  
suspects.**

**J'appelle   
tout de suite  
mon  
vétérinaire  
sanitaire.**

## Elle boite :

Ses quatre membres sont atteints, elle aura donc tendance à se coucher.

## Elle bave :

Les aphtes sur la muqueuse buccale sont douloureux, et l'animal laisse couler sa salive.

Deux autres symptômes peuvent être observés:

- **Elle a de la fièvre.**
- **Elle perd l'appétit.**

L'observation de seulement l'un de ces symptômes peut évoquer tout de suite la fièvre aphteuse...

## Vite, un diagnostic !

Votre vétérinaire sanitaire confirmera votre suspicion, et réalisera les prélèvements nécessaires au diagnostic. Avec la fièvre aphteuse, dans le doute, on ne s'abstient pas!

L'important est de pouvoir donner l'alerte rapidement. Alors n'hésitez pas à faire venir votre vétérinaire sanitaire, la réglementation vous en fait d'ailleurs obligation.

**C'est une visite entièrement prise en charge par l'Etat, et donc totalement gratuite pour vous !**

**Soyons responsables et solidaires.  
Ayons tous le bon réflexe.**



comité  
départemental  
de lutte  
contre  
la fièvre aphteuse